



Les espaces urbains transfrontaliers

Frontière belgo-luxembourgeoise

Le Pôle Européen de Développement de Longwy (PED), situé au point frontière avec le Luxembourg et la Belgique, forme une agglomération transfrontalière, rassemblant 22 communes sur les 3 pays, regroupant plus de 127 000 habitants. Longtemps spécialisée dans l'industrie minière et sidérurgique, l'agglomération fait face dès les années 1970 à une grave crise de reconversion et au démantèlement des usines belges puis françaises jusqu'au début des années 1990.

Pour accompagner cette mutation de l'organisation du territoire, les Etats français, belges et luxembourgeois ont signé un accord en 1985 destiné à implanter des emplois sur d'anciens sites industriels et permettant la création d'outils techniques de management territorial. Toutefois, la nécessité d'impliquer d'avantage le niveau local a conduit les communes de l'agglomération transfrontalière à créer en 1996 l'Association transfrontalière de l'Agglomération du Pôle européen de Longwy. Celle-ci relève d'une initiative unique en Europe impliquant la collaboration active entre différents niveaux de décision (européenne, nationale, transnationale et locale). Le but initial est de favoriser l'installation d'entreprises de main d'œuvre pour faire face à la crise industrielle. La constitution d'un lieu de concertation et de débat entre tous les acteurs publics ou privés concernés a permis de définir une politique d'aménagement du territoire matérialisée par la signature en 1993 d'une charte d'agglomération par les membres de l'association.

Pour mettre en place sa politique d'aménagement, l'Association Transfrontalière du PED s'est appuyée depuis les années 1990 sur les travaux d'observation du territoire réalisés par l'Observatoire de l'urbanisme devenu l'Agape, première agence d'urbanisme trinational.

Le. Les premières missions de l'agence ont porté sur la mise en place d'un programme local de l'habitat et la poursuite du projet d'étude de l'Agglomération Transfrontalière.

L'Association Transfrontalière du PED a également mené des actions significatives dans les champs de l'environnement, du tourisme, des formations, de la culture et de l'urbanisme.

Aujourd'hui, le Luxembourg constitue le principal pôle d'emploi de la région. On estime ainsi que près de la moitié de la population active des secteurs franco-belges (soit 15 000 frontaliers sur 33 000 actifs occupés) traverse chaque jour la frontière pour travailler au Grand-Duché. Les territoires belges et français de l'agglomération qui tendent à devenir les réservoirs de main-d'œuvre des communes luxembourgeoises enregistrent une forte croissance de leur population, liée aux flux migratoires importants. Sur cette croissance se déploie une tertiarisation des emplois liés au développement d'une économie résidentielle (commerces, services) dont les dynamiques sont nourries par deux facteurs principaux : l'effet du rattrapage des retards accumulés au cours des années de conversion et le pouvoir d'achat important des frontaliers.

L'avenir de l'Agglomération Transfrontalière est fortement lié à un projet de très grande ampleur, le projet « Belval », situé au sein de la même Aire Urbaine Transfrontalière à Esch-sur-Alzette, côté luxembourgeois. Ce projet prévoit, d'ici 2015, la reconversion d'une friche sidérurgique en pôle tertiaire destiné à accueillir 34 000 personnes à partir de la localisation de 20 000 emplois tertiaires dont l'Université de Luxembourg.